

Image not found or type unknown



En quoi consiste un Etablissement Recevant du Public ?

Fiche pratique publié le 13/06/2014, vu 470 fois, Auteur : Assistant-juridique.fr

Les bâtiments, locaux et enceintes dans lesquels des personnes sont admises sont considérés comme des Etablissements Recevant du Public (ERP) et sont soumis à une réglementation particulière concernant la sécurité incendie.

Les ERP sont d'abord répartis en type selon la nature de leur exploitation puis classés, en outre, en catégories, d'après l'effectif du public et du personnel.

[Voir le guide](#)